

L'art en Éclats

1er festival INTERNATIONAL de mosaïque contemporaine en Nivernais

Chapelle de CORBELIN
(commune de la Chapelle-Saint-André)
Nièvre-Bourgogne-France

1er au 16 AOUT 2015



EXPOSITIONS

RÉALISATION D'UNE FRESQUE

ATELIERS/DÉMOS/

CONFÉRENCES/DÉBATS

TROC

SPECTACLES

Ce Festival a pour but de faire se rencontrer les mosaïstes, qu'ils découvrent cette belle région, et que la région découvre la mosaïque et ceux qui la font, au travers de l'exposition bien-sûr, mais également des divers événements que nous allons générer.

Pour que cela soit un succès, il faudra la participation **DU PLUS GRAND NOMBRE**.

L'association **L'Art en Eclats** va faire le maximum pour héberger les participants qui se relaieront durant toute la période à moindre coût. Pour cela, il faudra **très vite** faire parvenir vos dates de présence sur les lieux, que vous soyez sélectionné ou non pour l'exposition.

Calendrier concernant l'exposition :

date limite de réception des dossiers : **28 février 2015**

résultat de la sélection : 1 avril 2015

Dépôt des œuvres : du 15 juin jusqu'au 26 juillet 2015

ouverture au public : samedi 1 Août 2015 - 10h30

vernissage : samedi 1 août 2015 à 17h

clôture de l'exposition : dimanche 16 août 18h

Retrait des œuvres : à partir de la clôture de l'exposition

Pièces à fournir à l'inscription

Le dossier de candidature ainsi que le règlement dûment complété et signé,

- 1 enveloppe affranchie au tarif 20g à votre nom et adresse,

- 1 chèque d'inscription.

Le dossier complet est à adresser à :

**L'Art en Eclats
Créantay
58210 La Chapelle-Saint-André**

Pour toute question, relative au dossier et au Festival, veuillez adresser un mail à :

lart-en-eclats@laposte.net

Frais d'inscription

Ils s'élèvent à 50 € (dont 20 € de cotisation à l'Association L'Art en Eclats) pour les exposants.

Pour les autres participants (conférenciers, atelier démo, participants au troc), seule, l'adhésion à l'association *L'Art en Eclats* sera demandée.

Les chèques seront libellés à l'ordre de *L'Art en Eclats*. L'encaissement aura lieu en **avril** 2015, après les résultats de la sélection. En cas de non sélection, le chèque vous sera bien-sûr renvoyé.

FICHE D'INSCRIPTION
Exposition du 1 au 16 août 2015

NOM : _____ Prénom : _____

Amateur : _____ Professionnel : _____

Date de naissance : ___/___/____

Adresse : _____

code postal _____ Ville : _____ PAYS : _____

Téléphone : fixe : _____ mobile : _____

adresse mail : _____@_____

site web : http://www._____

Un exemplaire de l'affiche et du flyer vous sera communiqué par Email en format PDF, ainsi qu'un carton d'invitation au vernissage.

Si néanmoins vous souhaitez recevoir ces éléments par courrier, merci de le préciser :

Nombre d'invitations au vernissage : _____

Nombre de Flyers : _____

Vous pouvez présenter 5 à 6 œuvres selon leur format.

Titre
Matériaux
Date de création
Tableau
Sculpture pour l'intérieur
Dimensions
Poids
Prix

Un catalogue sera édité et vendu à la suite de ce Festival. Il comportera les photos des œuvres exposées, ainsi qu'une petite présentation de leur auteur(e).

Veillez vous présenter en quelques lignes :

FICHE D'INSCRIPTION

conférences/Troc (8-9 août)/réalisation de la fresque

NOM : _____ Prénom : _____

Amateur : _____ Professionnel : _____

Date de naissance : ___/___/_____

Adresse : _____

code postal _____ Ville : _____ PAYS : _____

Téléphone : fixe : _____ mobile : _____

adresse mail : _____@_____

site web : http://www._____

Un exemplaire de l'affiche et du flyer vous sera communiqué par Email en format PDF, ainsi qu'un carton d'invitation au vernissage.

Si néanmoins vous souhaitez recevoir ces éléments par courrier, merci de le préciser :

Nombre d'invitations au vernissage : _____

Nombre de Flyers : _____

Animer un thème

Lequel ? _____

Animer un atelier (chaque animateur d'atelier vient avec ses propres outils et son matériel)

Quelle technique voulez vous démontrer ? _____

Participer au troc de matériaux le samedi 8 et dimanche 9 août 2015

mètre linéaire souhaité : _____ ml

Il serait pratique que chaque exposant vienne avec ses tables et chaise. Néanmoins, si vous n'en possédez pas, merci de le préciser.

Participer à la réalisation de la fresque (amener ses pinces)

Veillez cocher la date qui vous convient le mieux sur le calendrier

août 2015

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
27	28	29	30	31	1 ● 10:30 ouverture Expo ● 17:00 vernissage	2
3	4	5	6	7 ● 10:30 Conférence Yule Amado La mosaïque et son histoire	8 TROC ● 20:30 Spectacle duo "Rue Lepic"	9 ● 20:30 Concert classique dans la chapelle
10	11	12	13	14 ● 17:00 conférence Catherine Prioli, expérience mo- saïque collective au Chili	15	16 ● 18:00 Clôture

REGLEMENT EXPOSITION

Article 1

La participation à l'exposition est subordonnée à l'acceptation sans réserve ni restriction du présent règlement. L'exposant s'engage à le respecter dans son intégralité, et sans recours envers l'organisateur.

L'exposition se déroulera du **1 au 16 Août 2015** à la Chapelle de Corbelin, sis commune de La Chapelle-saint-andré, dans la Nièvre.

Elle est organisée par l'Association ***L'Art en Eclats***, représentée par Sylvie Rebiffé-Biondi. Contact : 03.86.29.99.57 ou art-en-eclats@laposte.net

Elle sera ouverte au public de 10h à 18h les samedis et dimanches, et de 14 à 18h la semaine.

Article 2

La participation est ouverte à tous les mosaïstes, amateurs ou professionnels.

Tous les styles, techniques, matériaux et formats seront représentés.

Pour garder une ouverture d'esprit la plus large possible, le comité de sélection sera composé de personnalités diverses, pas forcément du milieu mosaïste.

Il procédera à la sélection de toutes les inscriptions sans être obligé de motiver ses décisions. Le nombre de mosaïstes retenus est fixé à une vingtaine environ dans la chapelle, et illimité dans les jardins pour les mosaïques d'extérieur.

Les dossiers ne seront étudiés qu'accompagnés de la totalité des pièces à fournir. En cas de rejet, les frais d'inscription seront restitués.

Il est interdit aux artistes d'exposer des oeuvres ne leur appartenant pas, ou sans rapport avec les photos jointes au dossier de sélection.

Article 3

L'artiste ayant été retenu, l'organisateur s'engage à encaisser le chèque d'inscription en juin. Le non approvisionnement du compte débité entraîne l'annulation de la participation à l'exposition.

Tout désistement intervenant après le 15 juin 2015 donnera lieu à la retenue des frais d'inscription.

La non réception des oeuvres par l'organisateur ne donne pas droit au remboursement des frais d'inscription.

Article 4

Les membres de l'organisation attribueront les emplacements dans un souci d'harmonisation, et en fonction des surfaces demandées par les oeuvres.

Ils procéderont eux-mêmes à l'accrochage et l'installation des mosaïques.

Le dépôt et le retrait des oeuvres s'effectueront aux dates précisées. Les oeuvres devront être déposées emballées et protégées. le prix, le titre, et le nom de l'auteur devront être indiqués au dos.

Les frais de transport seront assurés par l'artiste.

Chaque candidat est tenu d'assurer sa création.

L'association décline toute responsabilité quant aux pertes, vols, avaries, dégâts ou autre cause de détérioration avant, pendant ou après l'exposition.

Article 5

L'Association ***L'Art en Eclats*** se réserve le droit de procéder à la réalisation de photographies et de les utiliser pour la promotion de ses manifestations.

Article 6

L'artiste s'engage à ne pas vendre sa mosaïque en direct pendant la durée de l'exposition. En cas de vente réalisée pendant la manifestation, le chèque sera fait à l'ordre de l'artiste, qui versera en fin d'exposition 10 % de la valeur de ses ventes à l'association **L'Art en Eclats**.

A chaque exposant la charge de numéroter et d'imprimer la liste de ses œuvres et le prix.

Article 7

Les artistes sélectionnés feront leur possible pour participer durant la durée du Festival à la tenue de l'exposition, afin d'apporter des réponses appropriées sur leurs œuvres et la mosaïque en général, aux visiteurs. Car le but du Festival est avant tout le partage entre mosaïstes et avec les visiteurs et les habitants.

Engagement

Je soussigné(e), nom et prénom

reconnais par la présente avoir pris connaissance du règlement de l'exposition organisée par l'Association *L'Art en Eclats* joint au présent dossier d'inscription.

Je m'engage à en respecter les articles sans restriction ni réserve.

Je déclare renoncer à tout recours contre l'organisateur, ses assureurs en cas de perte, vols ou dommages qui pourraient survenir à des oeuvres exposées et sur moi-même.

Bon pour accord,

Le.....

Signature